

TEXTE DES RECOMMANDATIONS ADOPTÉES
PAR LA COMMISSION SPÉCIALE D'ÉTUDE DU BUDGET 2006
ET DU PTI 2006-2008 DE LA VILLE (VOLET VILLE CENTRALE)
ET DES BUDGETS DES PARAMUNICIPALES
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DU 21 JANVIER 2006

LA COMMISSION SPÉCIALE FAIT LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES
AU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MONTRÉAL :

R – 1

Que le conseil municipal adopte le budget général de fonctionnement 2006 de la Ville de Montréal pour le volet ville centrale.

R – 2

Que le conseil municipal adopte les prévisions budgétaires du Programme triennal d'immobilisations 2006-2008 pour le volet ville centrale.

R – 3

Que le conseil municipal adopte les prévisions budgétaires 2006 de la Corporation Anjou 80.

R – 4

Que le conseil municipal adopte les prévisions budgétaires 2006 de la Société d'habitation et de développement de Montréal.

R – 5

Que le conseil municipal adopte les prévisions budgétaires 2006 de la Société de gestion Marie-Victorin.

R – 6

Que l'Administration municipale procède à une étude dont l'objet serait de revoir et d'améliorer les formules de calculs budgétaires établissant les enveloppes budgétaires des arrondissements pour l'année 2007.

TEXTE DES RECOMMANDATIONS ADOPTÉES
PAR LA COMMISSION SPÉCIALE D'ÉTUDE DU BUDGET 2006
ET DU PTI 2006-2008 DE LA VILLE (VOLET VILLE CENTRALE)
ET DES BUDGETS DES PARAMUNICIPALES

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DU 21 JANVIER 2006

R – 7

Que l'Administration municipale procède, dans le cadre d'une étude, à une analyse des critères de répartition des crédits budgétaires du Programme triennal d'immobilisations du conseil municipal dans le but d'améliorer l'impact des investissements.

R – 8

Que l'Administration municipale mandate le Service des finances afin qu'il soumette les politiques à incidences budgétaires au conseil municipal au cours de l'année 2006.

R – 9

Que l'Administration municipale mandate le Service des finances pour présenter aux élus du conseil municipal les méthodes de répartition des dépenses entre le budget du conseil d'agglomération et le budget du conseil municipal.

R – 10

Considérant la surutilisation du champ de la taxation foncière, la commission spéciale recommande,

Que l'Administration municipale intensifie ses démarches auprès des gouvernements provincial et fédéral afin d'obtenir une diversification de ses revenus.

TEXTE DES RECOMMANDATIONS ADOPTÉES
PAR LA COMMISSION SPÉCIALE D'ÉTUDE DU BUDGET 2006
ET DU PTI 2006-2008 DE LA VILLE (VOLET VILLE CENTRALE)
ET DES BUDGETS DES PARAMUNICIPALES

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DU 21 JANVIER 2006

R – 11

Considérant la fin du programme transitoire de crédits de taxes à certains occupants situés dans les secteurs où une taxe d'affaires était imposée en 2003, la commission spéciale recommande,

Que l'Administration municipale analyse l'opportunité de bonifier, en 2006, les programmes d'aide aux organismes sans but lucratif à ce chapitre.

R – 12

La commission spéciale tient à souligner la qualité de la présentation des documents budgétaires 2006 préparés par le Service des finances et fait la recommandation suivante :

Que le Service des finances incorpore aux documents budgétaires à venir les organigrammes des divers services corporatifs en s'assurant que leurs présentations soient uniformes.

• • •

Président :

Bertrand A. Ward
Arrondissement Pierrefonds-Roxboro

Secrétaire-recherchiste:

André Maisonneuve
Téléphone: 872-1601